

COUNCIL
OF EUROPE



CONSEIL
DE L'EUROPE

Un avenir pour notre passé



A Namur, la citadelle ouvre ses portes

Alex Humblet, Philippe Bragard

La place (de Namur), une des plus forte des Pays-Bas, avoit la gloire de n'avoir jamais changé de maître. Ainsi s'exprimait Saint-Simon à la fin du XVII^e siècle dans ses célèbres *Mémoires*. C'est dire l'importance que Namur, avec sa citadelle et ses fortifications avait dans la stratégie des derniers siècles. Cette citadelle atteindra au cours du XVIII^e siècle la superficie étonnante de 80 hectares, totalement semés de bastions, fortins, chemins couverts et autres ouvrages défensifs étalés sur plusieurs kilomètres en profondeur. De l'imposante forteresse que se sont disputées les rois de l'Ancien Régime, il reste huit hectares, jusqu'il y a six ans inconnus du public car domaine militaire. Et c'était un paradoxe que cette citadelle dont la silhouette emmurillée s'impose de partout à la vue échappait à qui voulait la visiter.

Site privilégié par la protection naturelle qu'il a toujours offerte, promontoire rocheux enserré entre la Sambre et la Meuse, le Champeau, tel est son nom ancien, gouverne le nœud de communication formé par les deux fleuves, la trouée de l'Oise et les routes joignant la Manche au Rhin. Il est occupé vraisemblablement depuis la période néolithique. Pendant la conquête romaine du I^{er} siècle av. J.-C., il a subi l'assaut des légions de César alors qu'il était occupé par la tribu des Aduatiques. Capitale d'un comté médiéval qui donnera deux reines à l'Europe et deux empereurs à Constantinople, Namur deviendra aux Temps Modernes la clé des Pays-Bas, la forteresse la plus importante de la barrière élevée contre la France.

Plusieurs ingénieurs militaires y ont exercé leurs talents. Ne citons que Menno Van Coehoorn, au service des Provinces Unies des Pays-Bas, et Sébastien Le Prestre de Vauban, Commissaire général des fortifications du roi Louis XIV. Tous deux ont laissé leur griffe à Namur, tous deux s'y sont affrontés. Les plans de plusieurs ouvrages de la citadelle sont signés de leur main. Il reste aujourd'hui les trois quarts du réseau des galeries souterraines conservées. Le démantèlement des places de la Barrière sur ordre de Joseph II à partir de 1782 et la révolution française ruineront cet ensemble exceptionnel. Le Génie hollandais rebâtit les ouvrages à cornes du corps de place de 1816 à 1822, sur les fondations anciennes, refaisant de Namur la citadelle la plus imposante de la nouvelle Barrière des Pays-Bas; telle que nous la voyons aujourd'hui, ainsi que quatre fortins détachés, dont une lunette et une tour subsistent. La citadelle est déclassée à la fin du siècle passé, lorsque les progrès de l'artillerie nécessitent la construction d'ouvrages d'un autre type en périphérie de la ville : ce sera la position fortifiée de Namur et ses neuf forts. Elle jouera son rôle dans le début des deux dernières guerres mondiales. Le poste de commandement en était installé dans les profondeurs de l'ancienne citadelle. Après 1945, celle-ci abrite le régiment des para-commandos, derniers occupants de la forteresse. Les derniers soldats partent en 1977. Se pose alors concrètement la question de la destination à donner à ces

casernes, magasins à poudre, souterrains et remparts.

Un changement radical d'affectation

Dès 1975, une conjonction et une suite d'événements précipitent les choses. Le Ministère de la Défense nationale, qui poursuit à l'épo-

le cadre de la Commission consultative de l'aménagement du territoire (CCAT).

La citadelle, qui est maintenant sans occupant, court le risque de se dégrader très vite. Le comité namurois 75 reçoit l'autorisation de frapper un grand coup. Les 9 et 10 septembre 1978 ont lieu, dans les huit hectares interdits, ces fameuses « Journées portes ou-



Marquant toujours de façon monumentale, l'impressionnant promontoire qui domine le confluent de la Meuse et de la Sambre, la citadelle de Namur, vouée au tourisme international, est en passe de devenir la plus grande forteresse visitable de l'Europe (Photo « Vers l'Avenir »).

que une politique de dégagement des centres-villes, revend à la ville de Namur les huit hectares du domaine militaire de la citadelle. La nouvelle fait grand bruit d'autant que, par une heureuse coïncidence, 1975 est l'« Année européenne du patrimoine architectural » suscitée par le Conseil de l'Europe et conduite à Namur par un comité particulièrement appuyé et dynamique : le comité namurois 75. Ce dernier reprend, dans tous ses travaux et dans sa campagne de sensibilisation, la citadelle comme objectif prioritaire. Son secrétaire général est chargé par la ville d'organiser la cérémonie officielle de remise des clefs. Elle aura lieu au pied de l'éperon fortifié et « prendra l'aspect d'un engagement solennel de la part des autorités à l'égard de ce patrimoine inestimable ». En 1976, la citadelle continue d'être mise en exergue à l'occasion des cérémonies offertes aux souverains pour le 25^e anniversaire du règne.

En 1977, la forteresse est entièrement évacuée par les para-commandos. La ville décide de former une commission citadelle et prend dans ce but contact avec le comité namurois 75 toujours dans l'action. La commission sera chargée d'établir une charte pour l'aménagement futur du site. Elle se situe dans

vertes citadelle » qui donnent l'occasion à 25 000 Namurois de plébisciter leur citadelle. C'est cette manifestation-test qui emporte la décision de la ville de mettre sur pied, avec les responsables des dites « journées », un comité auquel elle va confier la mise en valeur et l'exploitation de la citadelle, conformément à



Vue perspective de la brèche pratiquée dans la profondeur d'un bastion pour assurer le désenclavement de la forteresse (Photo P. Dandoy).



Vue de la salle supérieure de la chapelle, dite de Marie-Thérèse où, autour de la maquette de la citadelle, sont disposés des panneaux d'une exposition
(Photo P. Dandoy).

la charte c'est-à-dire : dans le respect des 2000 ans d'histoire militaire ininterrompue et de l'écologie du site. C'est en mars 1979 que la ville signe, avec les dix personnes qui le constituent au départ, le protocole d'accord et le contrat qui les investit dans cette mission. Le « Comité animation citadelle » est né. Dès mai, sur base de l'analyse qu'il fait des potentialités du site et des clientèles escomptées, il présente un programme général d'exploitation, définit les priorités et fixe ses objectifs pour 1979. Le 21 juillet 1979, l'ex-domaine militaire est ouvert au public sous le vocable « Domaine fortifié de la citadelle de Namur ». Bien qu'ouvert en pleine saison et sans publicité, plus de 10 000 personnes visitent le domaine fortifié en 1979. Les chiffres doublent en 1980, triplent en 1981... Ils n'arrêteront plus d'affirmer la bonne direction prise par l'entreprise. En six ans le Comité a pu, en respectant le caractère hautement historique, militaire et écologique du site, transformer celui-ci en un centre touristique d'excellent niveau qui s'attire annuellement de l'ordre de 45 000 visiteurs. Le succès qui couronne l'œuvre du CAC a justifié en 1982 sa constitution en a.s.b.l., son élargissement et sa reconduction pour trois ans sur le site. On serait surpris de savoir combien sont modestes les moyens de cette réussite. Ceci est tout à l'honneur de la poignée de bénévoles auxquels on la doit et sur le dévouement desquels l'on continue toujours de compter pour la diriger. Mais que l'on sache aussi que sans la capacité de s'autofinancer que s'est acquis l'attraction par la rigueur de sa gestion, l'obstination de son travail, son sens de la mesure et des réalités, sans l'immense amitié qui a porté tout ceci, sans l'appui de la ville, le plus sûr partenaire du CAC, il n'y aurait pas trente nouveaux emplois occupés et une nouvelle PME en devenir sur la citadelle de Namur.

L'œuvre « monumentale » du CAC

Nous ne désirons pas nous étendre ici sur des réalisations purement touristiques dont l'inté-

rêt qu'elles suscitent dans le monde du tourisme national et international et dans les médias dit assez leurs qualités, leurs originalités, leurs capacités attractives.



Reconstitution d'une cuisine telle que l'ont connue nos grands-parents
(Photo P. Dandoy).

Ce qu'il nous importe de signaler c'est combien les retombées de cette action sont positives pour le sauvetage du patrimoine architectural de cette forteresse en mutation. En six années ont été remis en état des centaines de mètres de murailles. Cinq bâtiments sur sept ont vu leurs toitures réfectionnées. Des constructions sans intérêt architectural, en ruines pour la plupart, ont été supprimées. La grande caserne, 1 500 m² au rez-de-chaussée et d'autres constructions sont réutilisées et aménagées en salles d'expositions, dont certaines tendent à devenir permanentes : musée

de l'outillage et de la vie quotidienne de la région namuroise au XIX^e siècle, trouvailles archéologiques faites à la citadelle, les arsenaux de Vauban, Citadelle hier et aujourd'hui 2000 ans d'histoire... Plusieurs promenades, en surface et sous terre, invitent le visiteur à flâner dans un parc fortifié, où il est guidé par des balises, des bornes parlantes et des plans-reliefs d'orientation lumineux. Les circuits « fortifications » sur la dorsale archéologique et historique du domaine font déjà de celui-ci un musée vivant de la fortification bastionnée. Un film est projeté régulièrement, retraçant en bref l'histoire militaire du site. Tout est en quatre langues.

Mais la transformation principale est le percement d'une ouverture — opération appelée « désenclavement » — dans un des bastions de l'ouvrage à cornes protégeant l'Ouest, afin d'accéder au plateau du promontoire où se déversent bon an mal an 200 000 touristes, afin de les attirer dans le « domaine ». Ces travaux de terrassements ont permis de retrouver l'entrée primitive de Terra Nova (nom de cet ouvrage à cornes), datée sur la clé d'arc de 1647. Le nouveau passage ainsi pratiqué permet au petit train sillonnant le domaine de faire le plein de visiteurs à l'endroit approprié. Une cellule archéologique mise en place par le Comité en 1982 intervient comme conseiller historique et scientifique en cas de tels aménagements. La citadelle n'étant classée ni comme site, ni comme monument, les transformations inutiles et destructrices sont à proscrire. La cellule archéologique a pour but cette année de constituer un dossier pour le classement en tant que monument (le classement comme site est déjà introduit).

Tous ces travaux, expositions, toitures, maçonneries, etc., sont payés par les touristes qui viennent passer quelques heures, parfois plus d'un jour au « domaine fortifié », par des subsides tout récemment venus du Commissariat général au tourisme qui vient de reconnaître officiellement le « domaine fortifié » de la citadelle comme organisme touristique. Lorsque l'ensemble du site fortifié sera classé, d'autres modes de financement des travaux interviendront, de la province, de la région, de l'Etat.

La citadelle de Namur est actuellement la plus grande du genre visitable en Europe. Comme d'autres sites fortifiés, châteaux forts, citadelles de moindre importance, blockhaus de la ligne Maginot, elle attire un public sensibilisé depuis quelques années à ces témoins d'une pensée militaire révolue. Son ambition est de devenir une attraction touristique de niveau international, tant sur le plan muséologique que sur le plan des visiteurs. L'option de départ est de respecter le caractère militaire du monument. Jusque maintenant, cette option est poursuivie, elle le sera autant que possible en recherchant de nouveaux moyens financiers surtout, grâce à l'affluence croissante des visiteurs, et grâce à une subside plus importante de la part des pouvoirs publics. A.H., P.B.